

Le mot du président

L'année 2004 a représenté une année très difficile à vivre pour le comité directeur. En effet, une grande partie des projets mis en place en 2003 ont été remis en question, voire totalement désavoués par le conseil intercommunal.

La décision de 5 communes de démissionner au 31 décembre 2004 a semé un sérieux trouble quant au rôle, aux missions et même de l'existence de notre association de communes.

C'est donc avec beaucoup d'amertume que le comité directeur a annoncé sa démission en bloc au mois de mars, mais avec l'engagement d'assumer ses responsabilités jusqu'à décembre 2004. Le rôle du comité directeur, qui au départ de la nouvelle ARO avait toujours été dynamique et réactif, s'est trouvé soudainement limité à ne traiter que les affaires courantes. Le manque manifeste de soutien des communes aux projets mis en place sur la base du programme régional de développement a grandement altéré l'enthousiasme et la motivation des membres de l'exécutif de notre région.

La période du printemps à l'automne 2004 a fait l'objet de nombreuses discussions, analyses, remises en question, dont le contenu a abouti à enlever la substance à tous les projets novateurs mis en place :

- Suppression du fonds sportifs
- Suppression du fonds culturel
- Suspension du fonds de la petite enfance
- Abandon de l'étude pour la création d'une piscine régionale

Même certaines tâches qui fonctionnaient apparemment à satisfaction des communes ont soudainement été remises en question. Seul le fonds FISARO a été maintenu.

Après réflexions et retour au calme, l'avenir de notre association régionale a été enfin abordé, soit de continuer à travailler avec les 16 communes restantes et d'élaborer, en tenant comptes des décisions de suppression ou de suspension d'actions en cours, un budget assurant la suite du fonctionnement de l'ARO pour 2005.

La liste des propositions des communes n'a pas été aussi généreuse que les critiques. Néanmoins, un nouveau comité directeur à effectif restreint a été nommé. Le but principal étant d'assurer la pérennité de notre association et de définir de nouveaux objectifs de développement, afin de garder une crédibilité auprès des instances cantonales, et de recréer un climat de confiance et une volonté de réaliser des projets communs.

Je tiens à remercier sincèrement mes collègues du comité directeur sortant pour leur engagement en faveur de notre association régionale, pour le travail accompli toujours dans un esprit constructif et convivial. Un grand merci à nos secrétaires, Madame Hilty et Madame Décosterd, ainsi qu'à Monsieur Dapples, notre secrétaire général.

Mon grand souhait est que l'année 2005 représente un nouveau départ pour l'ARO et que chaque commune partenaire puisse s'identifier dans des projets d'intérêt régional.

Jean-Claude Serex
Président du comité directeur

RAPPORT D'ACTIVITES 2004

1. Programme Régional de Développement – PRD

Les Fonds ARO

En 2004 les divers fonds ARO ont fonctionné normalement, pour la deuxième fois. Si les règlements sont restés les mêmes, certaines petites adaptations ont été faites (fonds de la petite enfance) et une information plus soutenue a été faite auprès des associations concernées pour les fonds culturel et sportif.

1.1. Fonds d'aide à l'accueil de la petite enfance

En 2004 le fonds a été recapitalisé par les 21 communes à hauteur de Fr. 235'000.- au lieu de Fr. 250'000.- laissant la possibilité aux communes d'utiliser cette différence pour soutenir le service de Mamans de Jour du district d'Oron. 24 familles comprenant 28 enfants ont bénéficié du fonds pour un montant total de Fr. 88'992.20 (Fr. 97'185.95 en 2003).

Sur décision du Conseil Intercommunal du 30 septembre 2004, la facturation 2005 sera suspendue et le disponible sera utilisé jusqu'à épuisement du solde du fonds (annexe : statistique 2004).

1.2. Fonds culturel

Pour la 2^{ème} année le fonds culturel a été entièrement attribué et réparti entre 14 associations bénéficiaires (13 en 2003).
(annexe : tableau de répartition du fonds culturel 2004).

1.3. Fonds sportif

Le fonds sportif a été réparti entre 15 bénéficiaires (14 en 2003), pour un montant de

Fr. 42'930.- (Fr. 42'160.- en 2003) (annexe : tableau de répartition du fonds sportif 2004).

1.4. Fonds FISARO

Une seule demande est parvenue au comité. Elle n'a pas été retenue, sur préavis négatif de l'autorité municipale. Le fonds FISARO ne concerne qu'un seul bénéficiaire au 31.12.2004.

1.5. Crédit d'étude piscine

Dans sa séance du 30 septembre, le Conseil Intercommunal a décidé d'abandonner l'étude d'un projet de piscine et de rembourser aux communes. le crédit d'étude de Fr. 50'000.-.

2. Travaux des commissions

2.1. Tourisme

Différentes actions ont été menées :

. Mise en réseau des partenaires régionaux du tourisme. Près de 80 personnes sont actives et figurent sur les différents prospectus de promotion (restaurateurs, hébergement, goûters, offres diverses...). Il est important que les partenaires se connaissent entre eux et développent des collaborations. Une première séance de sensibilisation à cette question a eu lieu. L'ORT a également présenté la situation en Région Oron au séminaire de Molondin du 17 décembre 2004, sur le thème du tourisme en milieu rural.

. La Région Oron se signale par une présence plus soutenue et visible dans les différents documents de promotion de l'Office du Tourisme Vaudois (OTV).

. Le site internet de l'ARO et les pages concernant le tourisme de même que les dépliants sont régulièrement adaptés et actualisés. (Annexe : statistiques)

. Association Touristique de la Broye – ATB, à ce niveau relevons l'actualisation du « flyer » *La Broye naturellement splendide*, document traduit en allemand qui présente les atouts de toute la Broye. D'autre part, la liste des hôtels a été "relookée". L'ATB a été présente au salon de la randonnée à Paris, à la Freiburgermesse et à Air 04 à Payerne. Relevons que le memento trimestriel présente les manifestations de la Région Oron.

2.2. Gestion des déchets et environnement

En plus du suivi régulier de la gestion des déchets, la commission a traité des questions suivantes :

. Actionnariat SATOM, suivi de la mise en place des nouvelles dispositions et conventions 2005 (tarifs, transports et péréquation).

. Suivi de la gestion des filières verre, S.EN S (appareils électriques) et SWICO (matériel bureautique) quant à la demande de récupération des taxes anticipées de récupération (TAR). Voir comptabilité et décompte facturation sur ces objets.

. Collaboration et échanges d'informations avec les périmètres du canton et le SESA.

. Elaboration, en collaboration avec les transporteurs et repreneurs, des statistiques déchets à l'attention du SCRIS.

2.3. Promotion économique

L'ARO assure le secrétariat de la Chambre Economique de la Région Oron – CERO et du Comptoir Régional. Le site internet www.region-oron.ch présente de nombreuses informations utiles et actualisées : catalogue des entreprises, terrains disponibles, pôle de Palézieux...

L'ARO collabore avec la Communauté d'Intérêt de l'Est Vaudois – CIEV dont elle est membre et à laquelle elle a délégué les tâches liées à l'accueil d'entreprises (permis, exonération fiscale, mesures de soutien du canton, etc.)

D'autre part, l'ARO est membre de la Coordination pour le Développement Economique Vaudois – CODEV, qu'elle préside. La CODEV est une plateforme d'échanges, de consultation et d'information regroupant les 12 régions (LIM-LDER et autres) du canton.

2.4. Transports

La commission a eu l'occasion de se prononcer sur les nouveaux horaires et certaines propositions visant à renforcer la desserte de Palézieux-Gare ont été prises en compte et apportent une amélioration appréciée des utilisateurs et pendulaires. La mise en place de la communauté tarifaire a enfin vu le jour et répond là aussi à l'attente des usagers, tout en exigeant un effort financier important des communes.

2.5. Santé-Social

L'ARO a tenu les comptes 2004 de l'ACAS. Ceux-ci ont été remis au 1^{er} janvier 2005 à la RAS.

Mesdames Céline Bernasconi et Elisabeth Romanens ont effectué des stages en emploi temporaire (ETS) à l'ARO, respectivement de 5 et 6 mois. En dehors des activités de base d'un secrétariat, ces dames ont eu l'occasion de participer aux activités spécifiques de l'ARO et de l'ORT, de se perfectionner ou de se familiariser avec des logiciels particuliers et la tenue du site internet.

3. Loi sur le Développement Régional – LDR

3.1. Révision LDR

Cette loi qui a 20 ans est en révision et les effets attendus vont dans les directions suivantes :

. Recentrage des aides sur des projets ayant un impact sur le développement économique. Octroi de prêts LDR dans le domaine de la vitalité économique et concentration des aides sur des investissements favorisant l'attractivité d'une région, dont la croissance de population est inférieure à la moyenne cantonale.
Précision qu'entre 1990 et 2000 la population du canton a augmenté de 38'841 habitants (+6,45 %) et celle du district d'Oron de 1456 (+ 16,88 %)... à suivre !

Le canton prévoit de co-financer des fonds régionaux visant le maintien et la création d'emplois et de valeur ajoutée. Comment le fonds FISARO et son règlement actuel sera-t'il considéré ?... à suivre !

Un autre volet de la révision concerne une nouvelle répartition de l'enveloppe financière de la LDR entre les régions... à suivre !

Voilà différentes interrogations qui interpellent l'association de communes qu'est l'ARO d'aujourd'hui.

3.2. Crédits LDR 2004

. Le Tropiquarium de Servion S.A. a bénéficié d'un crédit sans intérêt de Fr. 200'000.-, remboursable en 15 ans pour sa création, réalisation inaugurée en 2004.

3.3. Enveloppe LDR de l'ARO

Au 1^{er} janvier 2005, l'état de l'enveloppe LDR est le suivant :

Montant de l'enveloppe régionale de	Fr. 8'500'000.-
Solde des remboursements à percevoir par le Canton	<u>Fr. 4'553'875.-</u>
Solde disponible de l'enveloppe régionale au 01.01.05	Fr. 3'946'125.- =====

. Deux projets ont été acceptés par le DEC le 7 février 2005. Il s'agit d'une station de pompage et création de réservoir pour la Commune de Peney-le-Jorat (Fr. 350'000.-), ainsi que le projet d'épuration des eaux pour la Commune des Tavernes (Fr. 100'000.-).

Relevons ici que le montant total des prêts octroyés durant 16 ans dépasse 13 mios de francs pour plus de 100 mios d'investissements publics et privés dans la Région Oron (voir annexe).

4. Secrétariat de l'ARO

En 2004 le personnel est resté le même.

Roland Dapples, secrétaire général à 60 % (40 % dès août 2004)
Danielle Hilty-Maret, secrétaire-comptable à 50 %
Marianne Décosterd, secrétaire à l'ORT à 50 %.

5. Organisation du Comité de Direction 2004

Présidence-relations extérieures et Fonds sportif	Jean-Claude SEREX
Vice-Présidence et finances	Philippe MODOUX
Commission gestion des déchets et environnement	Marc DUCRET
Commission Santé-Social	Florence GABRIEL
Commission Culture	Fabien DUNAND
Représentant de la CERO à l'ARO	Albert CUSIN
Représentant de l'ARO à la CERO	Daniel SONNAY
Les autres commissions sont présidées par :	
Tourisme	Aloïs GAVILLET
Transports	François GUIGNET

Le comité de direction a démissionné en bloc au 31.12.2004

MM. J.-C. Serex, Ph. Modoux, J.-D. Dind et A. Cusin sont membres du Comité de direction en 2005.

Le Comité de direction remercie tous ceux qui de près ou de loin se sont engagés pour le bien de la Région Oron, de ses communes membres et de sa population.

Oron-la-Ville, mai 2005

Le Comité de direction

Jean-Claude Serex, Président

Roland Dapples, secrétaire général

Annexes : ment.

Région Oron - Case postale 63 - 1610 Oron-la-Ville
Tél. 021/907.63.32 - fax 021/907.63.40

Mail: [info@ Association region-oron.ch](mailto:info@Association.region-oron.ch) - Site Internet: www.region-oron.ch